



Bulletin d'information

N° 81 Mars 2024

Le mot du Président

Voilà bientôt un an que j'ai accepté de prendre la Présidence du Geai. Difficile de succéder à Claire Fischer, à laquelle il faut rendre hommage pour son dynamisme constant. Une chance, elle reste active au sein du CA. Membre fondateur du Geai, avec Bernard Busigny, je suis présent dès le départ de l'association. Personnellement je suis très touché par deux sujets dont je suis persuadé qu'ils vont nous impacter bien au-delà de ce que la plupart d'entre nous imaginent.

En premier lieu la biodiversité :

l'idée que s'en font beaucoup de personnes est souvent assez floue. Je ne parlerai pas de telle ou telle espèce rare, mais des choses bien plus préoccupantes : connaissez-vous le syndrome du pare-brise propre ? Il y a 30 ans pour un trajet Paris-Bordeaux, un ou plusieurs arrêts étaient obligatoires pour nettoyer son pare-brise des insectes écrasés. J'ai fait le trajet à l'automne dernier : aucun nettoyage et pare-brise propre à l'arrivée. Ce constat, toutes les personnes de ma génération l'ont fait. Il est corroboré par des études scientifiques en Allemagne et Angleterre. C'est toute la chaîne alimentaire qui est impactée, et les oiseaux insectivores sont déjà en fort déclin. Quel sera l'impact concret sur nos vies quotidiennes ? Difficile à dire, mais pour ma part, il est à craindre que sans inversement de tendance, on n'en sorte pas indemne.

Ensuite le réchauffement climatique : il y a déjà une forte exposition médiatique. La prise de conscience est là. La difficulté est de passer aux actes.

Quant à l'action, je suis partisan de l'action positive : plutôt expliquer et convaincre les gens que de contraindre. Et concernant le Geai, agir à notre échelle locale. Il faut informer, convaincre sans cesse et proposer des conditions économiques acceptables sinon on a des réactions compréhensibles de type gilets jaunes.

1	NOS ACTIVITES	page
1.1	Chantier nature	2
1.2	Réserve biologique intégrale	3
1.3	Interventions dans les écoles	4
1.4	Visite du marais de Larchant	5
1.5	Journée du Geai	6
1.6	Visite d'une ferme safranière	7
1.7	Atelier zéro déchet	8
1.8	Fresque climat	8
1.9	Inventer nos vies ? Bas carbone	8
2	LOCALEMENT VOTRE	
2.1	Silence on trie	9
3	AGIR	
3.1	Extension de méthaniseur Gatigaz	10
3.2	Consultation publique accélération énergie renouvelable	10
4	DOSSIER : LA FORET	11

C'est pourquoi le Geai les organise :
 fresque du climat, atelier zéro déchet, chantiers nature, ramassage déchets, sorties découverte de la nature, même si certains peuvent



juger tout cela dérisoire face aux enjeux. Vous trouverez dans ce bulletin quelques nouvelles de ces ateliers.

Ce qui ne nous empêche pas, **le Geai, d'avoir une veille sur des projets impactant localement l'environnement et nos vies**, et de participer aux réunions publiques pour faire entendre notre point de vue (comme récemment avec les consultations énergies renouvelables, méthanisation, réunions publiques sur la gestion des espaces naturels).

Puisse ce bulletin participer très modestement à tout cela.

Ce bulletin a pour thème : **la forêt**. La forêt est omniprésente dans notre territoire. Elle doit retenir toute notre attention : captage de CO2, première source d'Energie Renouvelable dans le PNR du Gâtinais, à travers le chauffage bois (eh oui), bois de construction matière écologique de premier ordre, mais également une richesse biologique très importante.

Bonne lecture.

Léon

Illustration : Bernard Busigny

1. NOS ACTIVITÉS

1.1 Chantiers nature 2023 à Boutigny sur-Essonne

Le Geai a organisé pendant une dizaine d'années des chantiers nature au marais de Jarcy à Boutigny-sur-Essonne.

Après un arrêt de ces chantiers pendant la période du COVID, puis les incertitudes entourant l'avenir du marais et notamment le maintien du caractère humide favorable à la roselière, nous avons quitté la convention et suspendu notre activité dans ce marais.

Après une nouvelle rencontre avec la commune, la mairie nous a proposé de participer à la restauration d'un autre site, à savoir une ancienne prairie calcicole, récemment acquise par la commune.

Un plan de gestion y avait déjà été impulsé par Vincent van de Bor du PNR du Gâtinais, cette parcelle se trouvant le long du chemin du marais en aval de Boutigny (mais au sec...)

Cette ancienne prairie abritait en 2005 un certain nombre d'espèces d'orchidées (Acéras homme pendu, Epipactis à larges feuilles, Orchis bouc, Ophrys araignée et Orchis singe).

Largement embroussaillée depuis 25 ans, de petites zones relictuelles subsistaient. Depuis deux ans des chantiers nature avec des écoles ont lieu sur ce secteur, et la surface débroussaillée commence à être conséquente.



C'est donc au printemps 2023, puis à l'automne, que le chantier a réuni une quinzaine de bénévoles, en présence (active) des deux maires adjoints Mrs Delcambre et Vuilleminot, et que nous avons bravé le froid.

Ces chantiers nature permettent de rouvrir des espaces abandonnés par l'élevage. Et si la forêt peut être très riche en biodiversité, beaucoup d'espèces de fleurs et papillons sont liés aux milieux semi-ouverts.

Et les premières orchidées ont fait leur retour, montrant le bien-fondé de la démarche. Devraient s'ensuivre les papillons, reptiles et oiseaux.

Léon

PNR : Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.



1.2 Réserve biologique intégrale du Gros Fouteau à Fontainebleau

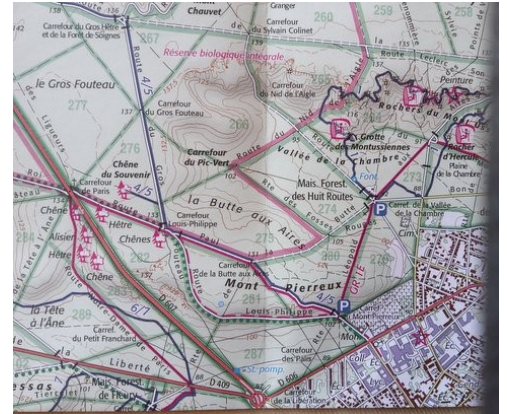
Le 15 avril 2023, nous étions une petite équipe motivée, partie à la découverte de la réserve biologique intégrale du Gros Fouteau à Fontainebleau.



Malgré la pluie, on s'est vite trouvé immergé dans un monde très différent de ce qu'on connaît des forêts «gérées».

D'abord déroutant, puis captivant une fois qu'on apprend à lire ce milieu.

Ce qui frappe le visiteur, c'est l'abondance d'immenses arbres au sol, de vieux chênes et hêtres morts de vieillesse. Dans les clairières créées par les chutes de ces arbres, la régénération bat son plein. Les arbres vieillissants ou mourants encore sur pied sont perforés de trous de pics.



La forêt de Fontainebleau compte actuellement 2350 ha de réserves biologiques gérées par l'Office National des Forêts (ONF).

Il y a deux types de réserves :

- Les réserves biologiques dirigées: ce sont des espaces protégés, où on intervient pour optimiser la biodiversité et les espèces remarquables.

Exemples: plaine de Chanfroy à Arbonne-la-Forêt, ou platière du Coquibus à Milly-la-Forêt.

Souvent,

l'intervention consiste à garder des milieux (semi) ouverts, en maîtrisant l'embroussaillage.

- Les réserves intégrales où on laisse la forêt en libre évolution. Il y a plusieurs réserves intégrales à Fontainebleau: Gros Fouteau, Tillaie.

Le Gros Fouteau est une de ces réserves intégrales. Elle compte plus de 100ha dont le cœur est particulièrement ancien. Elle est située juste au nord de la ville de Fontainebleau. Les peuplements sont constitués majoritairement de chêne et de hêtre. Les plus vieux chênes peuvent y atteindre l'âge de 400 ans.

Le chêne a tendance à disparaître pour laisser la place au hêtre qui tolère mieux l'ombre, au fur et à mesure que la forêt s'assombrit.

Mais quid du réchauffement climatique qui devrait rebattre les cartes? Le hêtre serait condamné en Ile de France !!

On s'approche ici de ce que pouvaient être les forêts primaires en Europe.

Ces forêts primaires ne subsistent pratiquement plus en Europe, seule la forêt de Bialowieza en Pologne, protégée par les rois pour la chasse, est considérée comme étant une forêt originelle.

L'intérêt biologique des vieilles forêts en réserves intégrales est particulièrement marqué:

- Abondance de bois mort, à tout stade de décomposition: on estime que 25 % de la biodiversité se trouve dans le bois mort.

- Certains insectes liés au vieux bois et bois morts ne sont trouvés qu'ici (un coléoptère, le pique prune, a défrayé la chronique).

- Abondance de lichens, mousses.

- Oiseaux dépendants de ces insectes: c'est ici qu'on trouve les plus fortes densités de pics, de gobe-mouches noirs: gîte et couvert assuré.

- Intérêt scientifique pour étudier l'évolution d'une forêt laissée sans gestion.



A la fin de cette sortie, les participants sont repartis avec une vision différente de ce que peut être une forêt.

Même si la gestion et l'exploitation raisonnée de la forêt sont indispensables pour fournir du bois de qualité, matériau de construction écologique par excellence, le réseau de réserves intégrales, mériterait d'être élargi bien au-delà de Fontainebleau.

Il ne s'agit surtout pas de mettre toute la forêt sous cloche, mais d'avoir un réseau représentatif de quelques forêts en libre évolution, à côté de forêts exploitées.

On peut rêver: pourrions-nous démultiplier l'expérience sur une partie de la zone forestière à cheval sur les communes de Maisse, Milly, Boutigny (propriétés communales de Milly et Boutigny)?

Léon

1.3 Interventions dans les écoles à Milly-la-Forêt

INTERVENTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE LA FONTAINE - Mai 2023

Sandra Seigneury, directrice de l'école a contacté notre association dans le cadre de son projet sur l'eau, (durée 2 semaines, avec plusieurs associations)



Nous nous sommes rencontrées mi janvier 2023 pour mettre au point notre rôle dans ce projet en gardant l'esprit de notre association : Le Geai agit pour l'environnement. Les thèmes abordés sont les économies et la pollution de l'eau. Nos interventions se déroulent sur 2 après midi, auprès de 3 classes (moyenne et grandes sections) au total 77 élèves.

Le 15 mai, nous sommes 3 bénévoles du Geai pour sensibiliser les élèves.

Projection d'une vidéo montrant les gestes à réaliser, suivi d'un échange à l'aide de photos, dessins, des situations pour réduire notre consommation d'eau. Enfin un

cas pratique, les élèves ont lavé des pommes, carottes et pommes de terre dans un récipient; et ont versé l'eau dans les jardinières fleuries de l'école.

En fin de cet après midi, ils ont complété une fiche sur le gaspillage de l'eau en entourant en vert les bons réflexes et en rouge ce qu'on ne doit pas faire.

Le 22 mai, l'après midi pour comprendre la pollution de l'eau

Le film d'animation retenu retrace le parcours d'une fillette qui va faire des courses et revient chez elle avec beaucoup d'emballages plastiques.

Elle se fait disputer par ses parents qui lui retracent le parcours de ce type d'emballages et ce qu'ils deviennent dans la mer.

Les élèves ont été captivés: le plastique dans la mer se décompose en petites particules qui entrent dans la chaîne alimentaire (du plancton, aux poissons et à l'homme quand ils les mangent) et a planète terre déborde de produits plastiques.

Dans un second temps, nous montrons des images de pollution de la mer. Les élèves savent que les tortues mangent les sacs plastique car elles les confondent avec des méduses, ils ont été "choqués" de voir que les parents oiseaux donnaient à manger à leurs petits des bouchons de plastiques...





Puis une activité manuelle pour comprendre: " je me promène au bord de l'eau, je jette mes déchets, un orage arrive, les déchets sont emportés et se retrouvent dans la mare avec des poissons et canards, Quand on pêche avec des épuisettes on attrape déchets et poissons

Les élèves écoutent les explications de Josette et de Claudine L.



EVEP – INTERVENTION en CLASSE CE2 ÉCOLE JEAN COCTEAU – Octobre 2023

Depuis plusieurs années, Le Geai intervient dans les classes primaires pour sensibiliser les élèves au tri des déchets et à la durée de dégradation de ceux-ci dans la nature

Le 3 octobre, direction l'école primaire Jean Cocteau, classe niveau CE2/CM1 de Mme Fabre.

Après avoir distribué à chaque élève des cartes qui représentent des déchets, il faut maintenant choisir où on les met: poubelles grises/marron/jaune, recyclerie, déchetterie, conteneur verre, textile, composteur, spécifique?

Puis nous passons à la durée de dégradation des déchets dans la nature; notion difficile à appréhender car les élèves ne visualisent pas la durée.

A la fin de la session, remise du diplôme du jeune éco-citoyen délivré par le Département dans le cadre de l'action Essonne Verte Essonne Propre (EVEP) qui a eu lieu cette année en automne

Photos : Le Geai

Claudine D



1.4 La journée du Geai à La-Ferté-Alais

Notre Geai cacarde toujours haut et fort, merci!

Pour son 36ème anniversaire, il nous invite, ce samedi 24 juin, sur les hauteurs de La-Ferté-Alais, sur un site d'ancienne sablière et désormais Espace Naturel Sensible.

47 adhérent(e)s et ami(e)s se présentent pour fêter dignement cet événement.

L'Association Vir'Volt nous accueille sur un Tiers-lieu de rencontres et de partages, niché au sein d'une nature boisée, tout à fait propice à des échanges sur la protection de l'Environnement et le développement d'une action éducative des solidarités.

Le Geai, en Association défenseuse de l'Environnement, a challengé, au sein de 7 groupes constitués, un ramassage de déchets le plus conséquent (photo).

Avant d'entamer véritablement notre balade, nous longeons une sente bordée d'arbres de diverses essences. Ces arbres, plantés par la Ville de 2001 à 2008, sont une mémoire de naissance des bébés nés pendant cette période. Un bébé = un arbre

Notre rallye pédestre débute par la découverte de métiers de carriers du grès, dans le courant des 19ème – 20ème siècles. Notre région du Gâtinais regorge de ces endroits où l'homme, pendant des décennies, a usé muscles et squelette, à extraire, débiter, façonner pavés, pierres à murets, pour collectivités ou pour tout un chacun.

Au sortir de cette évocation, en milieu fermé depuis la cessation de l'activité des carrières, la nature protégée nous ouvre une vue de superbe pelouse gréseuse et nous plonge dans ce qu'elle peut nous proposer de meilleur.



La réserve naturelle, découverte sous un soleil magnifique, nous transporte en un monde dans lequel chacun vient se ressourcer.....quelques instants.



Nombreux reviendront.

Nous avons à découvrir, sur un imposant dôme de grès, le discret orpin blanc, qui voit arriver une cohorte de débusqueurs de plantes de platières.

En cheminant, plus avant, nous nous arrêtons pour admirer vesce à grappes, épervière piloselle, mélampyre des champs, coronille variée, origan, caille lait jaune et tant d'autres! Unanimité sur la qualité de cette réserve de biodiversité.

Nous regagnons Vir'Volt, le site de restauration, d'échanges et...de distribution des récompenses offertes par le Geai. Produits locaux, issus de fermes bio, de brasseurs.

Nous terminons cette superbe matinée par un banquet sous barnum, repas préparé par nos hôtes, précédé comme il se doit, d'une flûte de bulles, d'un discours de remerciements de Claire, et terminé par des gâteaux préparés par nos adhérent(e)s.

Merci aux organisateurs, Bureau, membres Conseil d'Administration, et aux adhérents de l'Association, pour avoir conduit à la réussite, ce moment de rencontre.

Photos le Geai



Ladislav

1.5 Visite du marais de Larchant

Le 13 septembre 2023

18 adhérents du Geai, bons pieds, bonnes bottes.

Réserve Naturelle Régionale d'une superficie de 123 ha.

Présentation par 2 membres de l'Association gestionnaire du site (ARNML), nous dressant l'historique du marais, sa vocation.

Nous nous arrêtons sur le caractère particulier de cette zone humide, qui n'est alimentée par aucun cours d'eau. Elle dépend de la nappe phréatique de Beauce. Particularité qui lui confère un cycle hydrologique atypique variant sur une période de 10 à 15 ans!

Pâturage extensif, chevaux, bœufs Highlands dans la Grande Roselière.

Nous sommes en fin de saison d'été, insectes et oiseaux échapperont à notre vue.

Toutefois, une chouette effraie, effrayée (eh oui!) par notre déambulation au sein de son domaine s'envolera à tire d'aile.

Enrichissante visite qui se clôturera par un pique-nique tiré du sac et quelques minutes plus tard autour d'une table ronde, devant un café, au Chalet Jobert, sur l'objet de notre visite et plus globalement sur les objectifs de notre Association, projets immédiats et idées à développer.



Photos Le Geai

Ladislav



1.6 Visite d'une ferme safranière à Egry dans le Loiret

Située à 40km de Milly-la-Forêt, nous avons rendez-vous le 8 octobre à 14h par un après-midi ensoleillé,

L'épice safran est connue depuis l'antiquité en Perse. Au fil des ans et des échanges commerciaux, les bulbes de safran sont rapportés dans le Gâtinais à Boynes, par le Gentilhomme Porchaire, seigneur du lieu. *Il y réussit si bien qu'il obtint, en 1698, un édit du roi Louis XIV, officialisant cette culture en Gâtinais. Le Safran du Gâtinais gagna rapidement un renom international, et pendant les deux siècles suivants les cours mondiaux de cette épice furent, en pratique, ceux fixés sur le marché de Pithiviers. En 1789, les archives nous prouvent que le Gâtinais avait produit 30 000 kg de Safran. En 1869, il s'en produisait encore 10 000 Kg...* (Source : <https://safrandugatinois.fr/histoire-du-safran/>)

Cette culture disparaît dans le Gâtinais après la première guerre mondiale.

Maxime Buizard, producteur récoltant, a présenté la culture de ce délicat crocus.

La cueillette des fleurs s'effectue manuellement tous les jours au fur et à mesure qu'elles sortent pendant la floraison qui dure entre quinze jours et trois semaines.



Ensuite, les participants ont procédé à l'épluchage pour extraire les trois stigmates rouges, ce que l'on appelle l'or rouge.



Ensuite vient la phase du séchage au déshydrateur pendant une heure à 55

degrés. 200 fleurs donnent environ un gramme de safran.

Il est vendu au prix de 35 à 40 euros le gramme. En France, il en est récolté 100 kilos par an, entre cinq et dix kilos dans le Gâtinais vendu en circuit court. (https://www.larep.fr/egry-45340/actualites/le-safran-na-plus-de-secrets-pour-eux_14198891/)

La cueillette du safran intervient après les récoltes d'été et avant les semis d'automne. Elle demande peu d'entretien ; les bulbes restent en place pendant 5 ans avant d'être re-transplanté en terre.



Par contre, l'épluchage demande beaucoup de main d'œuvre et une certaine dextérité : il faut couper à la base des 3 pistils pour qu'ils restent attachés ensemble, gage d'authenticité et de qualité!

J'ai appris comment utiliser cette épice en cuisine : les filaments doivent être réhydrater entiers ou coupés ou écrasés au mortier dans un liquide 2 à 3 heures avant d'être incorporer à la recette 10mn avant la fin de cuisson.

Photos : Le Geai

Claudine D

1.7 Atelier zéro déchet «la maison au naturel»

Le vendredi 22 septembre, le café associatif du P'tit Cerny* nous a ouvert à nouveau ses portes pour un atelier. Après avoir partagé un dîner convivial avec ceux qui pouvaient venir en avance, nous avons appris à fabriquer nous-mêmes quelques produits d'entretien dans la bonne humeur.



Chacun est reparti en ayant confectionné 4 produits (lessive, crème à rincer, poudre lave-vaisselle et produit multi-nettoyant). Nous remercions les bénévoles du café pour leur accueil toujours aussi sympathique.

Le Geai a imprimé pour l'occasion un petit livret de recettes qui est à vendre au prix de 5 euros (participation aux frais d'impression).



Nous nous apercevons que changer ses pratiques vers une consommation exempte de produits nocifs pour l'environnement et plus économiques est un pas bien facile à franchir, et que recycler ses vieux bidons évite beaucoup de déchets plastiques.

**Le P'tit Cerny est un café associatif ouvert à Cerny depuis le 25/05/2018 ayant pour but de créer du lien social, en reliant les générations, en offrant dans un lieu convivial des occasions d'échanges. Chacun apporte au projet son expérience et ses compétences singulières. De multiples activités y sont proposées (voir programme sur <https://leptitcerny.fr/>).*

Il y a depuis septembre 2023 une commission Ecologie&Solidarités, vous y êtes les bienvenus! Votre association le Geai en fait partie et y est représentée.

Claire F

1.8 Fresque du Climat

Samedi 25 novembre, nous nous sommes retrouvés autour de Pierre Gillard, animateur de la Fresque du Climat (Jeu de 42 cartes basées sur les données du GIEC*).

Cette fois nous étions 8, réunis pour une animation interactive, un atelier ludique pour mieux comprendre les mécanismes climatiques et les causes et conséquences de son dérèglement.

La séance s'est terminée par un échange plus personnel sur notre ressenti. Nous n'avons pas eu le temps d'aborder les perspectives de changements que nous devrions tous mettre en place pour atténuer les effets négatifs de nos comportements. Une rencontre supplémentaire serait la bienvenue pour approfondir le sujet...

Cette animation a été une vraie réussite, instructive, ludique et conviviale, à la portée de tous. On peut d'ailleurs se former pour devenir animateur d'une Fresque et ainsi la présenter dans les collèges, lycées, associations, mairies...

Alors n'hésitez pas à vous inscrire à la prochaine Fresque !

**GIEC : (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). fresqueduclimat.org.*

Pierre G

1.9 Inventer nos vies? Bas carbone



Le samedi 03 Février 2024, nous étions une douzaine de participants réunis à la salle paroissiale de Maisse (merci à l'association paroissiale) pour cet atelier nouvellement proposé par Le Geai. Inventer nos vies? Curieuse proposition ?

Lors de cet atelier, nous avons pu visualiser très concrètement ce que représente notre empreinte carbone actuelle (alimentation, transport, logement etc..), puis ce que signifie passer de 10t C02 eq/an/habitant à un horizon de 2t en 2050.

Nous avons échangé en petit groupe. C'était clair et concret grâce à un système de cartes à l'échelle très parlant. Finalement, nous avons constaté qu'il était possible de réduire nos émissions et ainsi lutter contre le réchauffement climatique.

Je vous livre la bonne nouvelle: ce qui nous rend vraiment heureux ne nuit pas au climat!

Pierre Gillard



2. Localement Votre

2.1 SILENCE, on « tri » ...

L'obligation du tri des déchets alimentaires est entrée en vigueur au 01/01/2024.

L'ADEME estime qu'un 1/3 des français est desservi par une solution de tri des déchets alimentaires en ce début d'année 2024. Rappelons-nous que 205 kg de déchets sont produits par Français et par an avec près de 70 kg de déchets alimentaires supplémentaires.

Sur notre territoire ni la C.C.V.E (communauté de communes du Val d'Essonne), ni le SIRTOM Sud Francilien n'ont anticipé cette obligation pourtant votée en 2020. Les rapports annuels (2022) sur le prix et qualité de l'élimination des déchets alimentaires et assimilés ne sont toujours pas disponibles sur leurs sites internet. C'est pourtant une obligation.

Certes, la possibilité de distribution (payante et subventionnée) de

composteurs a fait l'objet d'une communication sur les panneaux lumineux des communes du SIRTOM en décembre 2023 et figure sur le site de la C.C.V.E



Pourtant, les syndicats de gestion des Ordures ménagères connaissent depuis longtemps la progressivité de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui augmente de 24€/t en 2019 à 65 €/t en 2025. La solution du détournement des bio déchets par le compostage permet de diminuer les tonnages enfouis (et soumis à cette taxe !). C'est aussi et surtout une solution écologique car ainsi la terre « retourne » à la terre. Cela évite d'acheter des engrais du commerce. Cela évite la collecte, le transport et le traitement nécessaire à l'acheminement en centre à Vert le Grand.

Pour les 23761 habitants du Sirtom Sud Francilien et pour 50 kg de bio déchets «détournés» par personne, cela représenterait plusieurs milliers € de déduction possible en 2025. Idem pour la CCVE.

En 2022, votre association Le Geai a demandé à ces 2 syndicats l'élaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (plan de prévention obligatoire qui était au préalable assuré par le SIREDOM). Fin 2022, ces 2 syndicats nous ont indiqué que ces plans sont en cours d'élaboration. Nous les attendons avec impatience.

Fin 2023, nous avons sollicité nos 2 syndicats pour relayer les animations que nous organiserons (pour la troisième année consécutive) pendant la quinzaine « Tous au Compost » du 23/03/2024 au 07/04/2024. Nous attendons leurs réponses ! Plus que jamais, le tri des bios déchets est un acte citoyen et écologique. Alors tous au compost !

Pierre Gillard, guide composteur.

Crédit photo 1ière ©legeai ; 2^{ème} ©RCC Île-de-France



3. AGIR

3.1 Extension méthaniseur Gatigaz à Boutigny-sur-Essonne

Une usine de méthanisation fonctionne à Boutigny-sur-Essonne depuis 2 ans .

Cet automne une consultation publique a été mise en place pour un projet d'augmentation de la capacité de cette méthanisation.

Le Geai a toujours émis un avis mitigé sur le projet de méthanisation à Boutigny-sur-Essonne.



Nous reconnaissons d'un côté l'intérêt potentiel de la méthanisation en tant qu'Énergie renouvelable et un intérêt au niveau de la lutte contre les émissions globales CO2 (même si cela reste à prouver).

D'un autre côté des externalités négatives peuvent ternir ce bilan :

- Bilan énergétique net restant à démontrer (après déduction de l'Énergie nécessaire pour la construction et le fonctionnement, carburant du matériel agricole, transports des intrants agricoles).
- Nuisances potentielles pour le voisinage immédiat.
- Concurrence potentielle avec les cultures alimentaires, maintien d'une agriculture intensive, avec risques d'impact sur les nappes phréatiques et la biodiversité.
- Insertion paysagère des bâtiments.

Concernant le projet présenté en particulier lors de l'enquête publique nous notons :

- Le dossier affirme vouloir passer de 30 à 50 T / jour de capacité, alors que les 100 t sont évoquées (soit un triplement, ce qui n'est évidemment pas la même chose !), le dossier manque de clarté.
- Le dossier évoque l'absence d'impact de l'installation actuelle sur le voisinage proche, ce qui ne nous semble pas tout à fait exact. Même s'ils ne sont pas au niveau des craintes initiales, les habitants les plus proches qui sont à 200m (partie haute de la rue Cheval Rue notamment), nous remontent des désagréments d'odeurs et de bruits. Il serait bon qu'un dialogue constructif s'engage avec eux.
- Un apport important de glycérine est évoqué pour justifier l'augmentation de capacité. Quel est ce produit, (sous-produit industriel ?), on n'est plus dans le domaine agricole. Quel impact sur les odeurs ? Le dossier ne l'aborde pas clairement. D'où vient-il ? Son transport va probablement rajouter des émissions de CO2.
- Le domaine de la réinsertion paysagère (plantations) n'est pas suffisamment abordé dans le dossier : prévue au départ, elle tarde à se concrétiser de façon significative.

En attendant des réponses claires à ces points, le Geai a émis ces réserves à l'enquête publique, et demandé la mise en place d'une réunion publique.

Dernière minute : le préfet vient d'autoriser par arrêté en date du 18 janvier cette extension.

Claire F, Léon

3.2 Consultation publique accélération énergies renouvelables

Nous avons récemment été informés de l'ouverture de consultations publiques au niveau de nos communes, concernant le développement des énergies renouvelables sur nos territoires. Ces consultations ont été lancées avec des délais très courts et une certaine précipitation. Chaque commune avait en charge de demander l'avis des habitants. Nous sommes plusieurs au niveau du Geai à avoir participé à ces consultations.

De quoi s'agit-il exactement?

La loi APER (loi pour l'accélération de production d'énergies renouvelables) a posé le socle d'une augmentation significative de l'utilisation des énergies renouvelables dans notre pays. Pour être clair, la moyenne Française est de 20%. C'est-à-dire que 20% de l'énergie que nous consommons est d'origine renouvelable. En 2030 l'objectif est de 33%. C'est déjà un important effort à faire.

Malheureusement l'Île de France, et le territoire du Gâtinais Français en particulier, est très en retard, puisque c'est seulement 8% de l'énergie produite sur le territoire qui est d'origine renouvelable. Donc il est clair que sur notre territoire **l'effort va être conséquent**.

En application de la loi APER, toutes les communes doivent donner la liste des zones et parcelles de leur territoire qui pourront accueillir tel ou tel type d'énergie.

On parle d'éolien, de panneaux photovoltaïques ou thermiques, de méthanisation, de géothermie et d'énergie bois.



Mais il faut bien comprendre la subtilité du processus. Par défaut, tout le territoire est considéré en zone d'accélération. C'est seulement avec l'avis des habitants et suite à un vote du conseil municipal que des zones d'exclusions seront établies.

Ces zones d'exclusion peuvent être retoquées par la Préfecture. S'engagent alors un certain nombre de procédures entre la commune et l'état. Dans tous les cas, si un projet est proposé dans une zone dite normale, **aucun recours ne sera possible**.

Bien entendu, chaque lieu ne peut pas accueillir n'importe quelle infrastructure. Il y a d'ores et déjà des zones à respecter. L'éolien sera hors des villes à plus 500 mètres, les bâtiments de France et le Parc feront en sorte que le patrimoine architectural ne soit pas dégradé. Qu'en sera-t-il des espaces naturels?

A ce titre le APER est en train de préparer avec les élus des communes un schéma directeur de développement des ENR, qui devrait justement définir ces principes et le cadre.

Actuellement discuté au niveau des élus, nous allons suivre ce dossier avec intérêt, dès lors que nous aurons accès à l'information.

Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees>

Claudine L, Léon

4. DOSSIER – La forêt

Sur la forêt



La définition la plus couramment utilisée est celle de l'IGN.

Les Associations protectrices de l'Environnement, la précise en insistant sur l'ensemble de la biodiversité de la forêt:

«La forêt est un milieu naturel occupant une surface d'au moins 5000 m², composé de deux ou trois strates de végétation, une strate herbacée, une strate arbustive, une strate arborée dans lesquelles vivent une multitude d'espèces animales et végétales, où se développent des écosystèmes

en équilibre dynamique. Ces écosystèmes varient en fonction de l'âge de la forêt, des aléas climatiques, du mode de gestion».

Ses fonctions, nous les connaissons: écologique, sociale, économique.

Forêts publiques: domaniales, régionales, départementales, communales.

Forêts privées – 80% de la surface totale en Essonne! La forêt n'appartient donc pas à tous, d'où certains conflits d'usage...promeneurs avec chien, hors chemins publics, chasse, circulation de VTT, de quads, dépôts de déchets divers, arrachage de panneaux, barrières endommagées, etc...

Les forêts du département se composent à part égale de futaie et de taillis sous futaie, majoritairement de feuillus (89%) chêne et châtaignier

Résumé des bienfaits d'intérêt général: production de bois, filtration de l'eau, puits de carbone, abri de la biodiversité.

Les 3 S de la forêt:

Substitution: aux matériaux plus carbonés et aux énergies fossiles

Séquestration: par la photosynthèse, captation du CO₂

Stockage: le bois coupé garde emprisonné le CO₂, capté pendant sa croissance



Sujet polémique: **La coupe rase** est une aberration écologique: Vrai ou faux?

En gestion forestière, celle-ci correspond à la phase de récolte d'arbres d'âges et de dimensions sensiblement identiques sur la même parcelle. Les reboisements après coupe rase permettent le développement d'une faune et d'une flore importante, typiques des milieux ouverts, qui n'existaient plus dans la forêt adulte.

Les engins forestiers détruisent les sols lors de leur passage. Vrai et faux

Leur utilisation s'est répandue depuis les tempêtes de 1999. Urgence à extraire d'importants volumes de chablis. Cette mécanisation répond également au manque de main d'œuvre lié à la pénibilité et accidentologie du bûcheronnage manuel. Le passage d'engins peut provoquer des perturbations profondes sur les sols avec le risque d'en amoindrir leur fertilité. Une charte d'usage doit être respectée!

Et nos forêts locales face au changement climatique?

A l'invitation de notre Fédération Départementale - Essonne Nature Environnement - étaient présents l'ONF, Fransylva (Fédération syndicale des Forestiers Privés), le CNPF (Conseil National de la Propriété Forestière). Présentation du thème, échanges avec les adhérents. Un résumé ...

Les chiffres de l'évolution des températures depuis quelques décennies, nous les connaissons. Mais ce changement de climat est trop rapide, et nos forêts ont beaucoup de difficultés à s'adapter.

Certaines essences souffrent terriblement et leur disparition dans les 20 ans est quasiment certaine, bouleau, frêne, dans un moindre état, l'épicéa, le sapin pectiné, le charme, le chêne vert, le pin sylvestre, etc.

L'orme a quasiment disparu. Heureux ceux qui ont pu profiter, au printemps de ce magnifique endroit. Rendez-vous dans deux décennies. Pour le faire évoluer, après disparition, les chercheurs et les techniciens de l'ONF, vont devoir réaliser quantités de tests in situ, au sein de leurs diverses réserves biologiques.

Pour faire face au réchauffement climatique, qui conduit (voir étude Cemagref) les arbres à compter moins de branches, donc les affaiblissent et les rendent plus vulnérables aux aléas du climat (sécheresse, tempêtes, pluies intenses), développent maladies et parasites ravageurs.

- La chenille processionnaire a envahi notre région les années 1990. Depuis, pauvres pins et chênes.

- Encre du chêne – encore lui! - faut-il être résistant...

- Agrile du frêne

- Oïdium du chêne, maintenant un

- Encre du châtaignier,

champignon!

- Les scolytes de l'épicéa, et pas que lui

Pour que notre forêt subsiste à notre fin de XXI ème siècle, reprenons les efforts de nos opérateurs sylvicoles.

- Le bouleversement climatique est si brutal que les arbres qui ne se déplacent que de 2 ou 3 kilomètres par siècle, sont en grande souffrance.

- Les forestiers ont donc élaboré des stratégies dites de «migration assistée» visant à aider les feuillus et résineux, à emménager dans un environnement plus favorable. Nous pouvons aussi qualifier ce sauvetage de «pignons voyageurs». Les premières expérimentations datent de 2012. Ce projet d'origine fut baptisé Giono, du nom de l'écrivain provençal, auteur de *l'Homme qui plantait des arbres*.

Quelques remarques: là où l'on a laissé se développer la régénération naturelle, on observe si certains jeunes plants résistent mieux que d'autres, grâce à une mutation naturelle dans le peuplement.

- Sélection d'hybrides résistant aux maladies. Ainsi des ormes hybrides résistants à la *graphiose*, véhiculée par des scolytes, sont plantés en mélange avec d'autres essences.



Tournons nous vers les espèces méridionales et + qui pourraient sauver nos forêts septentrionales (source ONF):

- Chêne pubescent, le chêne chevelu, le chêne de Hongrie, chêne sessile
- Hêtre d'Orient, noisetier de Byzance, sapin pectiné de Roumanie.

La liste devrait s'allonger, le temps presse, et l'évolution d'un arbre ne se réalise pas en laboratoire, quoique...

Pensées pour les forêts amazoniennes, alaskaëennes, centr'africaines, indonésiennes et toutes agressées par l'homme, responsable de 90% des incendies.

D'après intervenants à Essonne Nature Environnement

Photo: le Geai

Ladislav

La forêt de Fontainebleau, aperçu historique: les premiers activistes



Théodore Rousseau *Un chemin parmi les rochers*
186

«Si on n'y prend garde, l'arbre disparaîtra et la fin de la planète viendra par dessèchement, sans catastrophe nécessaire, par la faute de l'homme. Il y a un grand péril en la demeure, c'est que les appétits de l'homme sont devenus des besoins impérieux que rien n'enchaîne, et que si ces besoins ne s'imposent pas, dans un temps donné, une certaine limite, il n'y aura plus de proportion entre la demande de l'homme et la production de la planète».
George Sand 1872

«Pour sauver leurs arbres chéris, les peintres de Barbizon ont mené, voici 150 ans, une véritable guérilla. Leur combat fut relayé par George Sand, jusqu'à aboutir en 1861 à la première zone naturelle protégée du monde.» Patrick Scheyder. Textes © WE DEMAIN Octobre 2020.

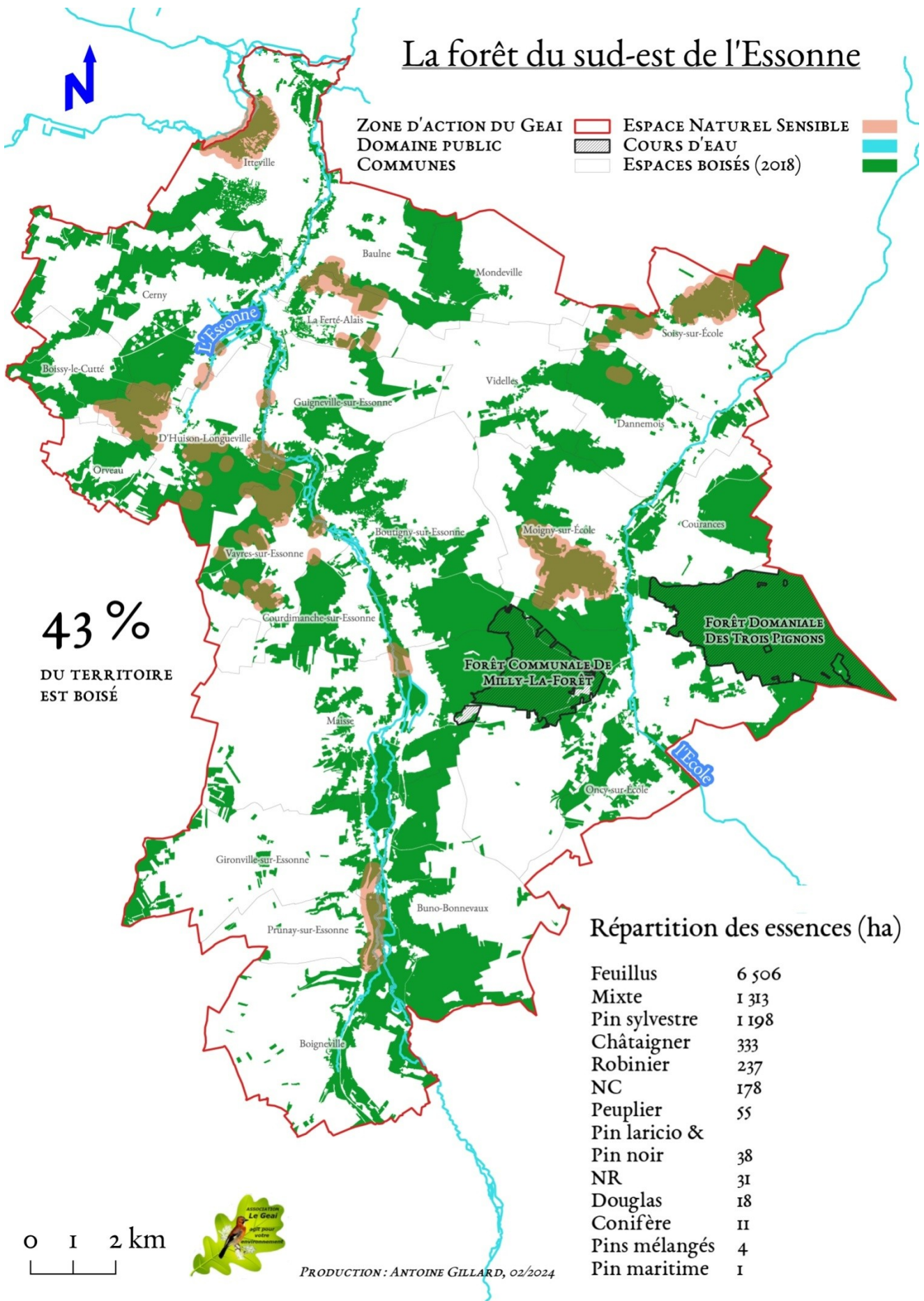
Depuis le Moyen Âge la forêt de Fontainebleau est appréciée des rois de France, qui viennent depuis Paris pour y chasser. A partir de 1528, François 1^{er} entreprend la construction du château, vaste domaine boisé. C'est en 1804 que la forêt de Fontainebleau débute son existence symbolique affranchie des ors du palais.

En 1836, un jeune peintre romantique passionné de paysages, Théodore Rousseau (1812-1867) s'exile dans le petit hameau de Barbizon, s'installe à l'auberge Ganne, à l'orée de la forêt, loin de Paris déjà gagné par la pollution et le bruit, provoqués par les débuts de la révolution industrielle.

Rousseau trouve la sérénité auprès de ses chers arbres, aux formes tourmentées et mystérieuses, de quoi séduire d'autres peintres: Corot, Daubigny, Millet, qui peignent la campagne telle qu'elle est, les fermes, les charrettes, les meules de foin...Leurs tableaux «intérieur de forêt» ont du succès. Un train relie désormais Paris à Melun. L'auberge Ganne devient le QG de la révolte contre l'Inspection des Forêts.



La forêt du sud-est de l'Essonne



La révolution industrielle est en marche, la France manque de bois! Les autorités projettent d'abattre ces vieux arbres, et de reboiser de sapins. Les peintres s'y opposent, et ils organisent leur riposte: ramener à l'auberge le plus grand nombre de plans de sapin arrachés.



Théodore Rousseau attire l'attention du Duc de Morny (demi-frère du nouvel empereur Napoléon III) sur les dévastations qui se commettent par l'administration elle-même dans la forêt de Fontainebleau. En 1853, victoire! 1624 hectares de bois sont exemptés des coupes réglementaires. Cette première victoire sera officialisée par le décret impérial du 13 Août 1861. Cette zone à destination artistique n'est plus soumise à aucune exploitation. La «Réserve artistique» de Fontainebleau devient ainsi le premier parc naturel au monde, bien avant celui de Yellowstone aux États Unis.



Après la guerre de 1870 et la défaite française, les nécessités financières se font sentir, et on abat de nouveau des arbres. Un comité de protection de la Forêt de Fontainebleau est créé

en 1872. Victor Hugo y adhère et écrit: «Un arbre est un édifice, une forêt est une cité, et entre toutes les forêts la Forêt de Fontainebleau est un monument que les siècles ont construit, les hommes ne doivent les détruire.»

La forêt réserve biologique est classée pour sa valeur paysagère en 1965. Il devient clair que le site a pour but premier: LA PROMENADE.

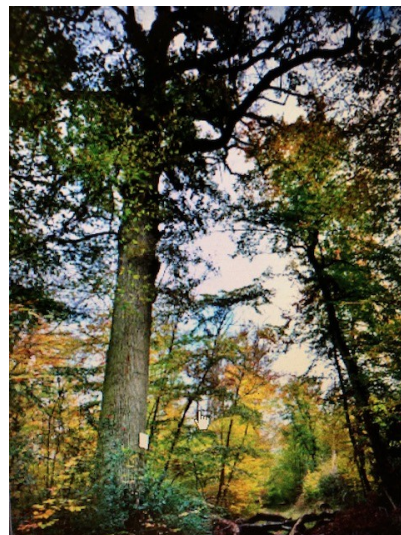
Photo ; © Pierre BRICHER

Textes tirés de la revue «We Demain N° 32», et du livre «une pensée écologique positive» de Patrick Scheyder- ed. Belin.

Roselyne


Pour finir: une chanson écrite par Georges Brassens

*J'ai plaqué mon chêne comme un saligaud
 Mon copain le chêne, mon alter ego
 On était du même bois, un peu rustique, un peu brut
 Dont on fait n'importe quoi sauf naturellement les flûtes
 J'ai maintenant des frênes, des arbres de Judée
 Tous de bonne graine, de haute futaie
 Mais toi, tu manques à l'appel, ma vieille branche de campagne
 Mon seul arbre de Noël, mon mât de cocagne
 Après de mon arbre je vivais heureux
 J'aurais jamais dû m'éloigner de mon arbre
 Après de mon arbre je vivais heureux
 J'aurais jamais dû le quitter des yeux
 Je suis un pauvre type, j'aurais plus de joie
 J'ai jeté ma pipe, ma vieille pipe en bois
 Qu'avait fumé sans s'fâcher, sans jamais m'brûler la lippe
 L'tabac d'la vache enragée dans sa bonne vieille tête de pipe
 J'ai des pipes d'écume ornées de fleurons
 De ces pipes qu'on fume en levant le front
 Mais j' Retrouverai plus ma foi dans mon cœur ni sur ma lippe
 Le goût d'ma vieille pipe en bois, sacré nom d'une pipe
 Après de mon arbre je vivais heureux
 J'aurais jamais dû m'éloigner de mon arbre
 Après de mon arbre je vivais heureux
 J'aurais jamais dû le quitter des yeux
 Le surnom d'infâme me va comme un gant
 D'avec que ma femme j'ai foutu le camp
 Parce que depuis tant d'années c'était pas une sinécure
 De lui voir tout l'temps le nez au milieu de la figure
 Je bats la campagne pour dénicher la*



*Nouvelle compagne, valant celle-là
 Qui, bien sûr, laissait beaucoup
 Trop de pierres dans les lentilles
 Mais se pendait à mon cou quand j'perdais mes billes
 Auprès de mon arbre je vivais heureux
 J'aurais jamais dû m'éloigner de mon arbre
 Auprès de mon arbre je vivais heureux
 J'aurais jamais dû le quitter des yeux
 J'avais une mansarde pour tout logement
 Avec des lézardes sur le firmament
 Je l'savais par cœur depuis
 Et pour un baiser la course
 J'emmenais mes belles de nuits
 Faire un tour sur la grande ourse
 J'habite plus d'mansarde, il peut désormais
 Tomber des hallebardes, je m'en bats l'œil mais
 Mais si quelqu'un monte aux cieux
 Moins que moi j'y paie des prunes
 Y a cent sept ans qui dit mieux
 Que j'ai pas vu la lune
 Auprès de mon arbre je vivais heureux
 J'aurais jamais dû m'éloigner de mon arbre
 Auprès de mon arbre je vivais heureux
 J'aurais jamais dû le quitter des yeux*

<p>Notre site internet</p> <p>le-geai.fr</p>	<p>N'hésitez pas à nous contacter:</p> <p>Par courrier: 1 rue des cordeliers 91820 BOUTIGNY SUR ESSONNE</p> <p>par mail : legeai91@le-geai.fr</p> <p>sur Facebook « association le Geai »</p>
--	--

	<p>Le Geai Association pour la protection environnement Sud Essonne</p> <p>1, rue des Cordeliers 91820 Boutigny sur Essonne</p> <p>legeai91@le-geai.fr</p>	<p>Directeur de la publication : Le Geai Maquette et mise en page : Claudine Deluzet</p> <p>Imprimeur : ID'Imprim 91590 La Ferté Alais</p> <p>ISSN 1634 5665</p> <p>Dépôt légal : 1^{me} trimestre 2024</p>
---	--	---

Avec le soutien de

